

trait d'union

Mai 2011

n°17

Lettre de la Communauté
de communes
Gisors Epte Lévrière

Du nouveau en matière de développement économique communautaire

Pour mieux répondre à la demande des petites entreprises et des artisans, des parcelles plus petites, des cellules à la vente clé en main et une pépinière/hôtel d'entreprises vont être prochainement mises à disposition des entreprises sur la ZAC communautaire à Gisors.

Ainsi, rue Gustave Eiffel, près de 2,5 hectares vont être redécoupés en petites parcelles d'environ 2 000 m² pour répondre à la demande économique locale. Ces travaux seront finalisés pour le 3^e trimestre 2011. Cette action vise à améliorer l'offre économique locale communautaire pour les demandes d'achat de terrain sur la ZAC du Mont-de-Magny.

Deux compromis de vente de terrain ont été signés entre la Communauté de communes via son aménageur EAD et 2 sociétés pour 10 000 m² de terrain permettant de proposer prochainement deux produits nouveaux et complémentaires.

Sur un terrain de 4 000 m² sera réalisé un bâtiment d'activités d'environ 1 800 m² divisé en 8 lots atelier/stockage de 220 m² qui seront vendus clés en mains. L'intérêt pour une entreprise qui souhaite s'installer dans un bâtiment neuf, conforme à la réglementation, adapté et fonctionnel est de maîtriser parfaitement son investissement, sans avoir à se soucier de la construction. (Contact M^{me} Portier 06 07 17 02 25 • maryse.portier2@wanadoo.fr) Par ailleurs, **une pépinière/hôtel d'entreprises sur 5 500 m² de terrain** avec plus de 1 000 m² de bureaux proposera à la location des bureaux (de 15 m² à 100 m²) avec tous les services mutualisés associés pour les entreprises locataires (téléphonie, reprographie, informatique, salle de réunion, secrétariat, juridique, marketing, gestion, coaching, conciergerie d'entreprise.) Cette offre permettra à une entreprise ou à un artisan débutant de louer des locaux, modulables dans le temps tout en mutualisant des services, lui permettant ainsi d'être immédiatement réactif sur son cœur de métier. (Contact Alexandre Winogradsky 06 11 52 27 59 • alexandre@winogradsky.fr)

Trois rendez-vous à ne pas manquer



o **Le Grand Baz'Art**, 3^e festival international d'art singulier les 11 et 12 juin 2011 à Bézu-Saint-Eloi.

o **La Fête du jeu**, 1^{ère} édition du festival « les portes du jeu » les 16, 17 et 18 septembre 2011 à Neaufles Saint-Martin par l'association Veni Vidi Ludi.

o **La Fête de la Voie Verte** le dimanche 25 septembre 2011 sur le site de Gisancourt (Hameau de Guerny).

PRATIQUE

- Nouvelles d'Aquavexin

Lire en page 2

GROS PLAN

- Les travaux de voirie 2011

Lire en page 4

ZOOM

- Le budget 2011 en quelques chiffres

Lire en page 7

ENVIRONNEMENT

- Assainissement non-collectif, un service vidange entretien

Lire en page 6

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Les inscriptions débutent le 16 mai 2011

Lire en page 8



Gisors
Epte Lévrière
Communauté
de communes
5, rue Jean Jaurès
27140 Gisors
tél. : 02 32 27 89 50
Fax : 02 32 27 89 49
Site internet : www.cdc-gisors.fr

Nouvelles d'Aquavexin !

Des activités estivales

En juillet à août 2011, des activités estivales vont être mises en place sur les espaces verts extérieurs (plage extérieure) avec notamment un château gonflable, un terrain volley-ball, des mini-buts de football. Ces activités sont naturellement comprises dans le prix d'entrée de la piscine

Une salle de bien être réalisée pour juillet 2011

Pour l'été 2011, le centre Aquavexin agrandira son espace « Bien être », permettant ainsi de proposer d'avantage de services. Ce lieu de détente et de repos sera décoré de couleurs chaudes et composé d'un mobilier de qualité, le tout dans une ambiance relaxante (fauteuil, aromathérapie, musique zen...). Un espace « tisanderie » sera également disponible.



Voie verte

Un parking à Neaufles Saint-Martin

Le Syndicat Mixte a engagé depuis 3 mois les démarches pour qu'un parking de 20 places soit créé à l'entrée de la voie verte à Neaufles-Saint-Martin fin juin 2011 pour assurer en toute sécurité l'accueil des usagers.

Le maître d'œuvre retenu est Loïc Patin (architecte à Gisors). L'entreprise retenue est Axe TP. Le Conseil général de l'Eure (40%) et le Conseil régional de Haute-Normandie (25%) vont contribuer à cette réalisation. ●

Voie Verte

Zoom sur un prestataire : l'Armée du Salut

La Voie verte Gisors-Gasny est un lieu où il fait bon marcher, courir, flâner. On le doit aux merveilles naturelles qui jalonnent cette voie mais aussi aux prestations d'entretien effectuées par le Syndicat de la Voie Verte, géré par la Communauté de communes.

Parmi ces prestataires qui interviennent pour rendre la voie propre, l'Armée du Salut de Radepont nettoie une trentaine de fois par an (le jeudi) l'ensemble du mobilier urbain.

Au rythme d'une fois par semaine, ces agents contribuent largement au bien être des usagers.

Il est possible de solliciter, à titre privé, la Fondation de l'Armée du Salut de Radepont pour des prestations chez les particuliers.

Contact

Nicolas Boquelet ou Onesphore Muhire Tél. : 02 32 49 03 82 ●

Point sur la crèche communautaire



La crèche/ halte garderie communautaire doit ouvrir ses portes Faubourg de Neaufles en septembre 2012. Le permis de construire a été déposé comme prévu en février 2011, l'appel d'offres des marchés publics mi-mai 2011 et le démarrage des travaux devrait intervenir en juillet 2011.

édito

L'emploi, une priorité

Vous avez lu dans ce journal comment la Communauté de communes s'efforce de répondre aux besoins des entreprises pour faciliter leur implantation sur la zone d'activités du Mont de Magny et permettre la création d'emplois. C'est en rencontrant les entrepreneurs, en étant à leur écoute, que nous avons décidé d'une part de revoir le redécoupage des parcelles pour les adapter à la demande des petites entreprises et des artisans et d'autre part de créer les meilleures conditions à leur installation. Ainsi un bâtiment d'activités divisé en huit lots qui pourront être vendus clés en main et un hôtel / pépinière d'entreprise qui offrira, en location, des bureaux et des services mutualisés, vont bientôt voir le jour. Nous proposerons ainsi une offre attractive, qui, nous l'espérons, se traduira par la création d'emplois.

Ces efforts pour dynamiser la vie économique ne doivent cependant pas être réduits à néant par l'effet de restructurations décidées par le groupe Merck, le deuxième groupe pharmaceutique mondial, qui vient de racheter les laboratoires Schering Plough et leur site de production d'Éragny-sur-Epte, l'usine Saint-Charles. Sa rentabilité est jugée insuffisante aux yeux des actionnaires, qui, malgré un bénéfice record de 12,9 milliards de dollars, envisagent un plan de restructuration comportant la vente de l'usine Saint-Charles à un improbable repreneur, laissant ses 350 salariés sans aucune garantie sur leur sort. C'est l'avenir de centaines de familles et celui du bassin d'emploi qui est en jeu. Les élus soutiennent l'action des travailleurs du site et de leur syndicat. Un comité de défense pour le maintien du site d'Éragny et de l'emploi a été créé pour fédérer toutes celles et tous ceux qui veulent défendre l'emploi et les activités économiques au sein du bassin d'emploi de Gisors.

Marcel Larmanou

Maire de Gisors,
Conseiller général de l'Eure
Président de la Communauté
de communes Gisors-Epte-Lévrière

Lettre de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière



Aquavexin obtient le label tourisme handicap (handicap moteur)

Ce label a pour objectif d'apporter une information fiable et descriptive de l'accessibilité des sites et des équipements sportifs ou touristiques en tenant compte de tous les handicaps, et de développer ainsi une offre touristique adaptée.

Ouverture jusqu'à 20 heures le samedi

Afin de développer encore son activité, le centre aquatique ouvrira dorénavant ses portes jusqu'à 20 heures tous les samedis de juin à fin septembre. De plus, il offre une réduction de 50 % sur le prix d'entrée entre 11 et 13 heures le samedi matin afin de favoriser la fréquentation familiale.

Dates à retenir

Les prochaines séances du Conseil communautaire auront lieu les mardi 5 juillet, mercredi 21 septembre, mardi 18 novembre et mercredi 7 décembre. Rappelons que ces réunions sont publiques et ont lieu en Mairie de Gisors à 19h30. Des réunions Conseil de la Voie Verte sont programmées le 26 mai à Gasny et le 17 novembre à Courcelles-les-Gisors.

Voie Verte Signalétique touristique

Une signalétique touristique va être mise en place, d'ici juillet 2011, tout le long des 24 kilomètres de la voie verte entre Gisors et Gasny. Conçue par les services de la Communauté de communes avec le Conseil général de l'Eure et le Comité Départemental du Tourisme de l'Eure, elle permettra à chaque intersection de la voie verte et d'un axe routier, d'indiquer aux usagers à quelle distance ils se trouvent d'un site naturel ou historique à découvrir (panneau découverte), de services et commerces de proximité et la distance les séparant des communes.

Le montant de cette opération (conception, fabrication et pose) est de 29 980 euros HT, financée et pilotée par le Département de l'Eure avec l'aide de la Région (25%) et de l'Europe (Feader) pour 50 %.



Travaux de voirie Programme 2011

La Communauté de commune a inscrit à son budget 2011 une dépense de 600 000 euros pour la réalisation des travaux d'amélioration et de réfection des voiries communales. 75% de ce budget sont consacrés à la réhabilitation des chaussées. Les 25% restants sont quant à eux consacrés aux travaux de modernisation (trottoirs, bordures, caniveaux).

Amécourt ●● Rue du Buisson de Bleu (de la Place du Pâtis à la limite de commune de Talmontiers) *Réparations et revêtement chaussée enduit gravillonné*

Bazincourt-sur-Epte ●● Rue de l'Eglise (Entre le lotissement et l'accès à l'école) *Aménagement de trottoir et d'arrêt de car scolaire*

Bernouville ●● VC 19 - rue de la Feuillie (Entre la RD 14^{bis} route de Rouen et le chemin dit de la Fabrique) *Réparations et revêtement chaussée enduit gravillonné*

Dangu ●● Rue Gladiateur (Du giratoire au carrefour avec rue de la Briqueterie et rue Saint-Aubin) *Revêtement chaussée*

Hébécourt ●● VC 14 - chemin des Haquettes (Entre la RD 14 et la RD 660) *Réfection de chaussée*

Neaufles-Saint-Martin ●● Rue Villégas (Entre la rue Sénécoux et le Pont Noir) *Réfection de chaussée*

Saint-Denis-le-Ferment ●● Carrefour du Gruchet (Carrefour entre la RD 17 et la rue des Gruchets) *Assainissement en traverse sur RD et reprofilage*

Vesly ●● Rue du Montpinçon (Entre la RD 181 et la rue de la Mollière) *Réfection de chaussée - enduit gravillonné*

Gisors ●● Rue du Calvaire (Entre la route de Paris et la rue de la Roseraie) *Réfection de chaussée - enduit gravillonné*

●● Rue du Faubourg Cappeville (Entre la rue Cadennes et la rue de

la Troesne - trottoir sud) *Réfection de trottoir - revêtement enrobé*

●● Rue du Mont de l'Aigle (Entre la rue Aristide Briand et la rue Bourvil) *Réparation et réfection de chaussée en enrobé*

●● Rue de l'Ormeteau Ferré (Entre la rue Forcinal et la Gare) *Réfection de revêtement de trottoir côté voie ferrée*

●● Cours Renault (Entre l'avenue de Verdun et la rue Louis Maillard - 1 trottoir) *Réfection de revêtement de trottoir*

●● Route de Delincourt (Entre la fin du cheminement existant et la rue G. Eiffel) *Prolongement du cheminement piéton vers le carrefour G. Eiffel*

Saint-Denis et Bazincourt ●● Route de la Râpée (Voie communale 25% sur Bazincourt et 75 % sur Saint-Denis) *Réparations et revêtement de chaussée enduit gravillonné* ●

Portage des repas à domicile

Une journée ordinaire pour Agnès et Edith

Le service portage de repas à domicile, en liaison froide, est assuré par deux agents de la Communauté de communes : Agnès Lafage pour le territoire de Gisors et Edith Artaud pour les communes rurales.

Dès 7h30, Agnès va chercher le pain frais dans une boulangerie de Gisors puis elle se rend à la résidence pour personnes âgées Hélène Boscage



pour le chargement des repas livrés quelques heures avant par la société « Cuisine Evolutive ».

Sa tournée commence. Environ 45 repas seront livrés jusqu'à 12h30. C'est l'heure à laquelle Edith prend le relais et charge la douzaine de repas qu'elle livrera en milieu rural jusqu'à 15 heures, effectuant ainsi 60 kilomètres chaque jour.

Pendant ce temps, Agnès assure l'après-midi les tâches administratives (inscriptions, commandes des repas, facturation ...), une tâche qu'elle assume également le mercredi toute la journée, assurant ainsi une permanence dans les locaux de la Communauté de communes.

Car il ne s'agit pas seulement de livrer des repas mais aussi de tisser un lien social avec des usagers parfois isolés. Le service est souple. Les menus sont au choix dans le respect du régime de chacun et la possibilité est offerte d'utiliser le service temporairement

ou seulement certains jours de la semaine.

Pour 8 € par jour, comprenant la livraison, un menu équilibré et varié,

est proposé. Il est composé d'une entrée, d'un plat principal (viande, poisson, œuf ...), d'un légume ou un féculent, d'un fromage ou un laitage, d'un dessert ou un fruit, d'un potage ou un légume ou un féculent et de pain frais. Compte tenu de sa composition, ce menu permet à la majorité des bénéficiaires de s'alimenter le midi mais aussi le soir.

Peuvent bénéficier du portage de repas à domicile, les habitants du territoire de la Communauté de communes concernés par l'un des critères suivants : personnes âgées d'au moins 70 ans, handicapés ou invalides, femmes enceintes (durant les congés pathologiques et de maternité), personnes temporairement invalides et/ou accidentées sur présentation d'un certificat médical.

Contact

Pôle Portage repas
02 32 27 83 13 de 14h à 16h

Accueils de loisirs été 2011

Les trois accueils de loisirs seront ouverts pendant les vacances d'été, pour Bazincourt-sur-Epte et Bézu-St-Eloi du lundi 4 au vendredi 29 Juillet 2011, pour Vesly du lundi 4 juillet au vendredi 26 Août 2011.

Rappelons que chaque famille a le choix de son accueil de loisirs. Les inscriptions auront lieu à compter du 6 juin 2011 et jusqu'au 17 Juin 2011 inclus selon un planning spécifique à chaque accueil, distribué dans les écoles, consultable sur le site internet de la Communauté de communes ou via le journal *L'Impartial*.

Mini-séjours estivaux

La Communauté de communes a proposé cette année 5 mini-séjours estivaux dont un nouveau dédié aux adolescents. Tous les inscrits ont été retenus pour satisfaire les enfants et leur famille. Ce sont donc 125 enfants qui partiront cet été.

Retrouvez
les dates des
manifestations
culturelles
dans chaque
commune
sur notre site
internet
cdc-gisors.fr

LE SERVICE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE EN 2010 :
20 320 KILOMÈTRES PARCOURUS ET 14 827 REPAS LIVRÉS !

*À chaque parution,
nous présentons des
associations locales
qui contribuent au
dynamisme du territoire*

L'association culture et loisirs de Gisors

**20 ans de dynamisme au
service des adhérents**

Depuis 1991, l'A.C.L.G. propose aux habitants de Gisors et de sa région une gamme étendue d'activités dans le domaine de la culture, des loisirs et de l'éducation populaire.

Pour la saison 2010-2011, ce sont 22 ateliers qui étaient proposés aux 370 adhérents, offrant la possibilité à toutes les générations de rester en contact tout en se distrayant et en se cultivant.

La grande manifestation festive organisée le 7 mai dernier à la salle des fêtes de Gisors a, une fois de plus, prouvé le dynamisme de cette association, bien intégrée depuis 20 ans dans le paysage culturel de notre région et confirmant sa devise « se distraire, se cultiver, se faire des amis dans le Vexin »

La saison 2011-2012 est déjà en préparation, et de nouveaux ateliers seront proposés.

**Pour tout renseignement,
contacter le secrétariat :**
10 rue François Cadennes
27140 Gisors
Tél. 02 32 27 35 25
Email : contact@aclg-gisors.fr
Site : www.aclg-gisors.fr
Permanences : lundi, mercredi,
vendredi de 15 h à 18 h.

Assainissement non-collectif **Un service vidange et entretien**

Dans le cadre de l'entretien des installations d'assainissement non collectif, la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière propose aux particuliers (sauf artisans et entreprises) un Service Vidange et Entretien.

Un appel d'offres a permis à la Communauté de communes de retenir l'Entreprise Maillot, dont les tarifs attractifs sont accessibles sur le site internet (www.cdc-gisors.fr)

Pour bénéficier de ce service, il suffit de retourner à la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière, un exemplaire dûment signé de votre part de la convention vidange. Un double vous sera envoyé.

- Pour bénéficier des tarifs très avantageux de ce service, chaque particulier doit être signataire de la convention vidange préalablement avant une intervention.

- En l'absence de ce document signé, la Communauté de communes n'autorisera pas l'Entreprise Maillot S.A.S à proposer les tarifs de cet appel d'offres.

- Les usagers peuvent s'inscrire en amont en signant cette convention afin de bénéficier dans des meilleures conditions, notamment en cas d'urgence, de ce service.

Les tarifs, la convention vidange et la plaquette de ce service sont accessibles sur le site : www.cdc-gisors.fr, rubrique "Cadre de vie et travaux", sous-rubrique "Prestation vidange entretien".

Quelques exemples

- Coût d'une vidange ordinaire (fosse toutes eaux 3000 L) :
123 € TTC
- Coût vidange fosse septique 1000 L+ bac à graisse 300 L :
224 € TTC

Les petits jeux Mc Do



Le jeudi 7 juillet 2011 à Gisors, de 9h30 à 18h, au gymnase Tassus, McDonald's et le Comité National Olympique et Sportif Français organisent les « Petits jeux Mc Do ». Cinq sports olympiques seront à découvrir au travers d'ateliers pédagogiques de vingt minutes, encadrés par des éducateurs diplômés d'État : la natation, le basket, le vélo, la course à pied et le tennis. Des

astuces seront données aux enfants pour être actifs toute la journée. En complément des activités sportives, ils pourront découvrir l'olympisme, ses valeurs et son histoire au travers d'un quiz ludique. Inscription gratuite sur place ou sur le site www.mcdonalds.fr. Une tenue sportive, un maillot de bain et une serviette pour la natation devront être apportés par les participants.

Finances

Le budget 2011 en chiffres

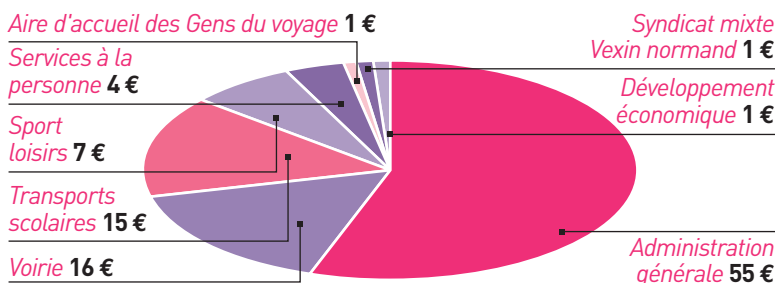
Le budget primitif 2011, voté par le conseil communautaire du 15 février, est le document qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour l'année civile en cours. Il se décompose en 2 sections :

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

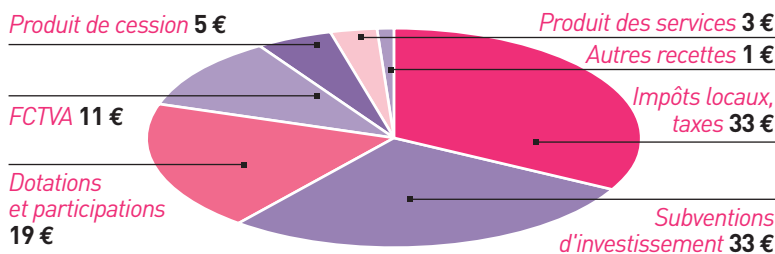
- La section d'investissement regroupe des opérations d'envergure plus importantes comme des travaux, l'acquisition d'un bâtiment ou encore l'achat de mobilier.

Chaque section est équilibrée en recettes et en dépenses par le transfert d'une part de recette excédentaire de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Sur 100 euros dépensés, le budget se répartit ainsi :



Répartition des recettes



Un accotement réduit : impossible d'y planter un panneau de police et encore moins d'y marcher en sécurité.



Les accotements en milieu rural

Respectons le domaine public

Le domaine public routier comprend, de manière indissociable, la chaussée et ses accotements, jusqu'en limite des propriétés privées riveraines. Les accotements doivent être assez larges pour supporter les panneaux directionnels ou de police sans que ceux-ci présentent une gêne, voire un danger, pour l'automobiliste ou pour le riverain. Malheureusement, la réduction progressive de la largeur des accotements a pour conséquence une dégradation fréquente des panneaux, heurtés par les véhicules ou par les outils agricoles, quand ils ne sont pas transformés en cible et criblés de trous. Par ailleurs, les accotements stabilisés doivent pouvoir servir de zone de rabattement de sécurité ou d'urgence pour les véhicules, dans les cas de croisement difficile. Ils constituent également l'espace dédié aux piétons pour un cheminement en sécurité à l'abri du trafic automobile. Les accotements jouent enfin un rôle important dans le maintien de la biodiversité et dans la gestion des eaux pluviales de ruissellement. Les accotements enherbés sont fauchés régulièrement de mai à octobre, principalement pour des raisons de sécurité et de visibilité pour les usagers, mais le fauchage devient problématique quand les accotements se réduisent à des bandes de moins d'un mètre, ce qui devient hélas courant sur le territoire de la Communauté de communes. Souhaitons que les prochains labours respectent les limites de propriété, et que les automobilistes acceptent de ralentir pour se croiser, plutôt que d'empiéter de plus en plus sur les accotements.

Les modifications 2011 du règlement intérieur des transports scolaires

- Mise à disposition gratuite de gilets fluorescents pour les élèves qui n'en sont pas encore munis ;
- Demande à chaque famille de bien vouloir informer les services communautaires lors de leur déménagement afin de libérer la place à d'autres enfants ;
- Obligation pour les élèves (collégiens et lycéens principalement) le matin de rentrer dans la cour de l'établissement dès la descente du bus scolaire et pour le retour, d'attendre le bus sur les trottoirs (derrière les barrières de sécurité) sans bousculade ni chahut.

Quelques chiffres clés

- **1 098 000 euros** Dépenses Transports scolaires 2011
- **650 000 euros** Recettes du Conseil général de l'Eure
- **1659** Nombre d'élèves transportés par jour
- **33** Lignes de transport scolaire le matin
- **5** Lignes de transport scolaire le midi
- **32** Lignes de transport scolaire le soir en retour
- **14** Lignes de transport scolaire le mercredi midi en retour

Transports scolaires Inscriptions pour la rentrée de septembre 2011

La Communauté de Communes prépare la rentrée scolaire sous l'égide du pôle transports scolaires.

La demande d'inscription est à renouveler chaque année car le transport scolaire, gratuit, n'est pas obligatoire. Les inscriptions s'effectueront du **16 mai au 30 juin 2011**, date impérative au-delà de laquelle une pénalité de retard de 20 euros sera appliquée.

Les démarches d'inscription varient selon le lieu de résidence :

• **Pour les habitants des 15 communes rurales de la Communauté de communes dont les élèves sont scolarisés sur le territoire de la Communauté de communes :**

Le retrait du formulaire D.I.T.S ainsi que des différents documents joints est à effectuer auprès de la mairie. Les dossiers renseignés sont à redéposer à la mairie de la commune d'habitation, accompagnés d'une photo d'identité, à joindre impérativement pour les enfants dès le CM2.

• **Pour les habitants de Gisors dont les élèves sont scolarisés dans les Collèges de Gisors :**

Les demandes sont à retirer directement auprès des Collèges et à redéposer soit à l'Établissement scolaire, soit à renvoyer au Pôle Transport scolaire de la Communauté de communes. Il convient de ne pas oublier de joindre une photo d'identité.

• **Pour les habitants de Gisors dont les élèves sont scolarisés en élémentaire/maternelle /lycée/LEP à Gisors :**

Les demandes sont à faire directement auprès du Pôle Transport scolaire de la Communauté de communes. Priorité est donnée aux élèves inscrits dans leur école de rattachement. Les élèves avec dérogation ne seront pris qu'en cas de place.

• **Pour les habitants de la Communauté de communes dont les élèves sont scolarisés hors territoire de la Communauté de communes :**

Il convient de prendre contact pour information avec le Pôle Transports scolaires de la Communauté de communes ou directement auprès du Conseil général de l'Eure 02 32 31 51 27 (site <http://transport.cg27.fr>)

Renseignements

Pôle Transports Scolaires
22, Route de Dieppe 27140 Gisors
(Face au Lycée Louise Michel)
Tél. : 02 32 27 06 38

Mail : transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr
Site internet : www.cdc-gisors.fr (rubrique Transports scolaires) pour télécharger les documents pour les nouveaux élèves arrivant sur le territoire (pas pour les réinscriptions).

trait d'union

Lettre de la Communauté de communes
Gisors-Epte-Lévrière, 5, rue Jean Jaurès BP 39 27 140 Gisors
Tél. : 02 32 27 89 50.
Rédaction : équipe de la Communauté de communes.
Conception et réalisation MB et A. Tirage : 8 500 exemplaires.

Mai 2011 n°17